

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 18 OCTOBRE 2012**

Délibération
n° 2012.10.227

Convention de mise à disposition d'un enseignant du conservatoire auprès du centre d'enseignement supérieur de musique et de danse de Poitiers

LE DIX HUIT OCTOBRE DEUX MILLE DOUZE à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **12 octobre 2012**

Secrétaire de séance : André BONICHON

Membres présents :

Philippe LAVAUD, Denis DOLIMONT, Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Michel BRONCY, Didier LOUIS, Jean-Claude BESSE, Michel GERMANEAU, Nicolas BALEYNAUD, Brigitte BAPTISTE, André BONICHON, Jacky BONNET, Patrick BOUTON, Yves BRION, Stéphane CHAPEAU, Bernard CONTAMINE, Françoise COUTANT, Marie-Noëlle DEBILY, Catherine DEBOEVERE, Catherine DESCHAMPS, Gérard DEZIER, François ELIE, Guy ETIENNE, Annette FEUILLADE-MASSON, Maurice FOUGERE, Jean-Pierre GRAND, Janine GUINANDIE, Joël LACHAUD, Françoise LAMANT, André LAMY, Dominique LASNIER, Francis LAURENT, Bertrand MAGNANON, Véronique MAUSSET, Djillali MERIOUA, Cyrille NICOLAS, Jacques NOBLE, Jean PATIE, Marie-Annick PAULAIS-LAFONT, Catherine PEREZ, Jacques PERSYN, Laurent PESLERBE, Alain PIAUD, Rachid RAHMANI, Christian RAPNOUIL, Philippe RICHARD, Martine RIVOISY, Zahra SEMANE, Dominique THUILLIER, Patrick VAUD, Gilles VIGIER

Ont donné pouvoir :

Fabienne GODICHAUD à Stéphane CHAPEAU, Jean-François DAURE à Zahra SEMANE, Gérard DESAPHY à Janine GUINANDIE, Maurice HARDY à Catherine DESCHAMPS, Madeleine LABIE à Françoise COUTANT

Excusé(s) représenté(s) :

Excusé(s) :

Jacques DUBREUIL, Nadine GUILLET, Robert JABOUILLE, Redwan LOUHMAI, Frédéric SARDIN

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 18 OCTOBRE 2012

**DELIBERATION
N° 2012.10.227**

RESSOURCES HUMAINES

Rapporteur : **Monsieur LOUIS**

**CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'UN ENSEIGNANT DU CONSERVATOIRE AUPRES
DU CENTRE D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE MUSIQUE ET DE DANSE DE POITIERS**

Madame MARKOVA Lujza, assistante d'enseignement artistique au conservatoire, sollicite sa mise à disposition complète auprès du centre d'études supérieur de musique et danse Poitou- Charentes à Poitiers, du 1^{er} octobre 2012 au 15 juin 2013.

L'agent souhaite occuper pendant cette période, le poste de coordonnatrice du département musique ancienne au sein de cette structure.

Une convention de mise à disposition est établie entre la communauté d'agglomération et l'organisme afin de préciser les fonctions et conditions d'emploi de Madame MARKOVA, ainsi que les modalités de remboursement.

Sous réserve de l'avis de la commission administrative paritaire du 6 novembre 2012,

Vu l'avis favorable de la commission ressources humaines/systèmes d'information du 18 septembre 2012,

Je vous propose :

D'AUTORISER Monsieur le Président à signer la convention de mise à disposition à intervenir avec le centre d'études supérieur de musique et danse Poitou-Charentes.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :

Reçu à la Préfecture de la Charente le :

22 octobre 2012

Affiché le :

22 octobre 2012